

Ce dilemme d'ordre général mis à part, il est difficile d'évaluer quel progrès ont été accomplis jusqu'à maintenant. Du côté des réalisations, tout le monde sait qu'au cours des derniers vingt-cinq ans, l'ensemble des pays en développement ont progressé vers l'industrialisation grâce à un développement économique et social sans précédent dans l'histoire. Pourtant, les nations les moins nanties du monde, où vit la moitié de la population de la planète, ont vu leur taux de croissance décliner pendant la première moitié de la présente décennie. C'est une question de perception: à certains moments, le verre semble à moitié plein, et à d'autres, à moitié vide.

Il est essentiel que nous conservions une perspective planétaire et non seulement nationale. Il convient de faire des efforts pour tenir compte des problèmes et des points de vue des autres pays. Facteur plus important encore, chacun d'entre nous doit tenter, chaque fois que c'est possible, d'éviter d'avoir recours à des mesures nationalistes et protectionnistes. De telles tendances ont fait surface récemment: il faut les décourager. Il importe d'accélérer l'élan déjà pris à la libéralisation progressive des échanges mondiaux. C'est uniquement dans une telle optique qu'on pourra opérer des réformes structurelles suffisamment productives pour assurer de meilleures chances aux pays en développement. Voilà pourquoi mon gouvernement continue d'attacher beaucoup de prix aux négociations commerciales multilatérales. Il semblerait qu'au cours des prochains mois, ces discussions prendront l'élan qui, pour une foule de raisons, leur faisait défaut. La Déclaration de Tokyo inclut, parmi les objectifs explicites des pourparlers, l'amélioration de la position des pays en développement au niveau des échanges.

Les négociations qui auront lieu en novembre sur la création d'un fonds commun représenteront une étape importante du dialogue Nord-Sud. Mais on ne devrait pas sous-estimer pour autant les difficultés inhérentes à ces négociations qui doivent être tenues à Genève. L'objet des débats est à la fois nouveau et complexe. Si l'on veut que ce fonds commun ait une valeur durable pour ceux auxquels il est destiné, il faudra veiller à l'asseoir sur des bases solides. Notre position a été exposée clairement par M. MacEachen lors de la reprise de la trente et unième session de l'Assemblée générale, lorsqu'il a dit que nous souhaitons le succès de ces pourparlers et que nous allons oeuvrer activement dans ce but.

Au sujet du transfert des ressources, les engagements que nous avons pris à la Conférence de Paris, tant au chapitre du programme d'action spéciale d'un milliard de dollars que de l'aide publique au développement, sont importants. L'expérience du Canada au chapitre de la coopération en matière de développement remonte à plusieurs années. Ces dernières années, la stratégie canadienne a mis l'accent sur les besoins des pays les moins favorisés. Environ 80 p. cent de notre aide bilatérale est destinée à des pays dont le revenu annuel par habitant s'élève à moins de \$200. Notre expérience de collaboration avec ces nations a été particulièrement inhérente au processus de développement. S'il est vrai que nous avons réalisé des gains, les défis encore à relever sont écrasants. En outre, à l'instar de nos amis dans ces pays, nous nous sommes rendus compte qu'il peut